

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Swarfega Powerwash Super

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Swarfega Powerwash Super
Numéro du produit PSU1000L, PSU200L, PSU25L, PSU76KHB, PSU84UCE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Détergent. . Pour plus de détails concernant les recommandations d'utilisation (les précautions d'emploi), veuillez, s'il vous plaît, vous référer à l'étiquette du produit.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur SC Johnson Professional SAS
3/5 RUE DU PONT DES HALLES
94656
RUNGIS
CEDEX
Tel 01.41.80.11.30
FAX 01.45.12.97.26
info.profr@scj.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence n° d'appel d'urgence ORFILA : 01.45.42.59.59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé
Dangers pour la santé humaine Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318
Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Swarfega Powerwash Super

Mentions de mise en garde	<p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.</p>
Contient	<p>TETRASODIUM ETHYLENE DIAMINE TETRAACETATE, C9-C11 ALCOHOL ETHOXYLATE (6MEO), 3-C12-14-(EVEN NUMBERED)-ALKYLAMIDO-N,N-DIMETHYLPROPAN-1-AMINO OXIDE, REACTION PRODUCTS OF C12-18-(EVEN NUMBERED)-ALKYLAMINES & ACRYLIC ACID & SODIUM HYDROXIDE, HYDROXYDE DE SODIUM</p>
Mentions de mise en garde supplémentaires	<p>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.</p> <p>P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P405 Garder sous clef.</p>

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

TETRASODIUM ETHYLENE DIAMINE TETRAACETATE	1-10%
Numéro CAS: 64-02-8 Numéro CE: 200-573-9 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486762-27-XXXX	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Eye Dam. 1 - H318 STOT RE 2 - H373	
C9-C11 ALCOHOL ETHOXYLATE (6MEO)	1-10%
Numéro CAS: 68439-46-3	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318	

Swarfega Powerwash Super

3-C12-14-(EVEN NUMBERED)-ALKYLAMIDO-N,N-DIMETHYLPROPAN-1-AMINO OXIDE	1-10%
Numéro CAS: —	Numéro CE: 939-581-9
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119978229-22-XXXX
Facteur M (aigu) = 1	
Classification	
Acute Tox. 4 - H302	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Dam. 1 - H318	
Aquatic Acute 1 - H400	
Aquatic Chronic 3 - H412	

REACTION PRODUCTS OF C12-18-(EVEN NUMBERED)-ALKYLAMINES & ACRYLIC ACID & SODIUM HYDROXIDE	1-10%
Numéro CAS: —	Numéro CE: 939-647-7
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119980672-29-0000
Classification	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Dam. 1 - H318	

HYDROXYDE DE SODIUM	1-10%
Numéro CAS: 1310-73-2	Numéro CE: 215-185-5
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457892-27-XXXX
Classification	
Met. Corr. 1 - H290	
Skin Corr. 1A - H314	
Eye Dam. 1 - H318	

TRISODIUM NITRILOTRIACETATE	<1%
Numéro CAS: 5064-31-3	Numéro CE: 225-768-6
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119519239-36-XXXX
Classification	
Acute Tox. 4 - H302	
Eye Irrit. 2 - H319	
Carc. 2 - H351	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Voie d'exposition peu probable puisque le produit ne contient pas de substances volatiles. Si un spray/brouillard a été inhalé, procéder comme suit. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Swarfega Powerwash Super

Ingestion	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.
Contact oculaire	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.
Protection des secouristes	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Bien que ce soit improbable, des symptômes similaires à ceux de l'ingestion peuvent se développer.
Ingestion	Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche et la gorge. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
Contact cutané	Peut provoquer des brûlures chimiques graves de la peau.
Contact oculaire	Peut provoquer une vision floue et des lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux Aucun connu.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter ou réduire toute possibilité de contamination environnementale.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Swarfega Powerwash Super

Méthodes de nettoyage Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec et frais.

Classe de stockage Stockage de produits corrosifs.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

HYDROXYDE DE SODIUM

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Commentaires sur les composants Valeurs indicatives selon la Directive 91/322/CEE de la Commission.

TETRASODIUM ETHYLENE DIAMINE TETRAACETATE (CAS: 64-02-8)

DNEL	Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 28 mg/kg/jour
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.5 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 1.5 mg/m ³
	Activités professionnelles - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 2.5 mg/m ³
	Activités professionnelles - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/m ³
	Activités professionnelles - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 2.8 mg/m ³
	Activités professionnelles - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 2.5 mg/m ³
	Activités professionnelles - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 2.5 mg/m ³
PNEC	- Sol; 0.72 mg/kg
	- eau douce; 2.2 mg/l
	- STP; 43 mg/l
	- ; rejet intermittent 1.2 mg/l
	- eau de mer; 0.22 mg/l

3-C12-14-(EVEN NUMBERED)-ALKYLAMIDO-N,N-DIMETHYLPROPAN-1-AMINO OXIDE

Swarfega Powerwash Super

DNEL	<p>Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.52 mg/m³</p> <p>Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 0.27 %</p> <p>Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.87 mg/m³</p> <p>Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Population en général - Cutanée; Long terme Effets locaux: 0.27 %</p> <p>Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.25 mg/kg p.c. /jour</p>
PNEC	<ul style="list-style-type: none"> - eau douce; 30.3 µg/L - eau de mer; 3.04 µg/L - rejet intermittent; 3.4 µg/L - Station d'épuration des eaux usées; 9.7 mg/l - Sédiments (eau douce); 0.214 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.021 mg/kg - Sol; 0.025 µg/kg

REACTION PRODUCTS OF C12-18-(EVEN NUMBERED)-ALKYLAMINES & ACRYLIC ACID & SODIUM HYDROXIDE

DNEL	<p>Activités professionnelles - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 5.3 mg/kg/jour</p> <p>Activités professionnelles - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.8 mg/m³</p> <p>Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 2.7 mg/kg/jour</p> <p>Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.9 mg/m³</p> <p>Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 0.3 mg/kg/jour</p>
PNEC	<ul style="list-style-type: none"> - Sol; 0.0041 mg/kg - eau douce; 0.03 mg/l - Sédiments (eau douce); 0.108 mg/kg - rejet intermittent; 0.042 mg/l - eau de mer; 0.0003 mg/l - Sédiments (eau de mer); 0.0108 mg/kg - STP; 9.9 mg/l

HYDROXYDE DE SODIUM (CAS: 1310-73-2)

DNEL	<p>Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1 mg/m³</p> <p>Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1 mg/m³</p>
-------------	--

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Swarfega Powerwash Super

Protection des mains	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.
Mesures d'hygiène	Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.
Protection respiratoire	Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
Couleur	Rouge.
Odeur	Fragrance.
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	Indéterminé.
Point de fusion	Indéterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Indéterminé.
Point d'éclair	Non applicable.
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	Indéterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	1.079-1.099 @ 25°C
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable.
Température de décomposition	Indéterminé.
Viscosité	Indéterminé.
Propriétés explosives	Non applicable.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

Swarfega Powerwash Super

9.2. Autres informations

Autres informations None.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Eviter le contact avec les acides.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Pas d'information disponible.

ETA orale (mg/kg) 3 050,64

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 51,35

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Corrosif.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Corrosif pour la peau. Corrosivité des yeux supposée. Aucun test n'est nécessaire.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vivo Ne contient pas de substance mutagène avérée.

Swarfega Powerwash Super

Cancérogénicité

Cancérogénicité Ne contient pas de substance avérée cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - développement Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Aucune information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation

Peut provoquer des lésions aux muqueuses du nez, de la gorge, des poumons et du système bronchique.

Ingestion

Peut provoquer des brûlures des muqueuse, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac.

Contact cutané

Peut provoquer des brûlures chimiques graves de la peau.

Contact oculaire

Provoque des brûlures.

Informations toxicologiques sur les composants

TETRASODIUM ETHYLENE DIAMINE TETRAACETATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1 780,0

Espèces Rat Rat

Indications (DL₅₀ orale) LD50 > 1780 < 2000 mg/kg bw

ETA orale (mg/kg) 1 780,0

Toxicité aiguë - cutanée

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ cutanée)

ETA cutanée (mg/kg) 3 300,0

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) LOAEC ca. 30 mg/m³ air

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 3,8

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Swarfega Powerwash Super

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Données concluantes mais insuffisantes pour classées.
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Données concluantes mais insuffisantes pour classées.
Essais de génotoxicité - in vivo	Données concluantes mais insuffisantes pour classées.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Données concluantes mais insuffisantes pour classées.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Données concluantes mais insuffisantes pour classées.
Toxicité pour la reproduction - développement	Données concluantes mais insuffisantes pour classées.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	Données concluantes mais insuffisantes pour classées.
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	
Exposition répétée STOT rép.	Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

C9-C11 ALCOHOL ETHOXYLATE (6MEO)

<u>Toxicité aiguë - cutanée</u>	
Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)	2 000,0
Espèces	Rat

REACTION PRODUCTS OF C12-18-(EVEN NUMBERED)-ALKYLAMINES & ACRYLIC ACID & SODIUM HYDROXIDE

<u>Toxicité aiguë - orale</u>	
Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)	31 300,0
Espèces	Rat Rat
ETA orale (mg/kg)	31 300,0
<u>Toxicité aiguë - cutanée</u>	

Swarfega Powerwash Super

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)	5 000,0
Espèces	Rat Rat
ETA cutanée (mg/kg)	5 000,0

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques.

12.1. Toxicité

Toxicité Le produit ne devrait pas être toxique pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants

TETRASODIUM ETHYLENE DIAMINE TETRAACETATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: >100 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: >100 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 hours: <100 mg/l, Algues
Toxicité aiguë - terrestre	CL ₅₀ , 14 jours: 156 mg/kg, Eisenia Fetida (Earthworm)
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	, 28 jours: >=36.9 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	, 21 jours: 25 mg/l, Daphnia magna

HYDROXYDE DE SODIUM

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	, : , CL ₅₀ , 96 hours: 125 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , : 76 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , : 22 mg/l,

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est (sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Swarfega Powerwash Super

Coefficient de partage Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

TETRASODIUM ETHYLENE DIAMINE TETRAACETATE

Potentiel de bioaccumulation : 1.8 (28d), Lepomis macrochirus (crapet arlequin)

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Mobile.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets. Traiter les déchets comme des déchets réglementés.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. L'information suivante est fournie à partir de scénarios d'exposition (s) reçues/ procurés par / fournis par des fournisseurs des substances listées/répertoriées. Les chiffres ont été calculés à l'aide de l'UE modèles standard et ne sont pas fondées sur les conditions locales. Notez que plus d'un produit utilisé sur le site peuvent contenir ces substances. A noter également le commerce des effluents du consentement et / ou de l'environnement de permis peuvent avoir des restrictions en dessous de ces chiffres il est donc recommandé de consulter votre compagnie locale de traitement des eaux usées. Contient AMINES C12-18 ALKYLDIMETHYL, N-OXIDES Rejet maximum journalier autorisé 140L.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1719

N° ONU (IMDG) 1719

N° ONU (ICAO) 1719

N° ONU (ADN) 1719

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (CONTAINS SODIUM HYDROXIDE)

Nom d'expédition (IMDG) CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (CONTAINS SODIUM HYDROXIDE)

Nom d'expédition (ICAO) CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (CONTAINS SODIUM HYDROXIDE)

Nom d'expédition (ADN) CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (CONTAINS SODIUM HYDROXIDE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Swarfega Powerwash Super

Classe ADR/RID	8
Code de classement ADR/RID	C5
Etiquette ADR/RID	8
Classe IMDG	8
Classe/division ICAO	8
Classe ADN	8

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II
Groupe d'emballage (ADN)	II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-A, S-B
Catégorie de transport ADR	2
Code de consignes d'intervention d'urgence	2R
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	80
Code de restriction en tunnels	(E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Swarfega Powerwash Super

Législation UE

Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail, amendée.

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Directive 91/322/CEE de la Commission, du 29 mai 1991, relative à la fixation de valeurs limites de caractère indicatif par la mise en oeuvre de la directive 80/1107/CEE du Conseil concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à des agents chimiques, physiques et biologiques pendant le travail.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information générale	Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.
Références littéraires clés et sources de données	Lorsque les scénarios d'exposition des substances Listées/mentionnées/citées à l'article 3 sont disponibles, ils ont été évalués pour les utilisations identifiées dans cette fiche technique ou sur l'étiquette produit et les informations pertinentes appropriées sont intégrées/mentionnées dans la Fiche de Données de Sécurité
Commentaires sur la révision	Révision des informations NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	14/12/2018
Révision	6
Remplace la date	05/01/2018
Mentions de danger dans leur intégralité	H290 Peut être corrosif pour les métaux. H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H351 Susceptible de provoquer le cancer. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Commentaires sur les Phrases de Risques et Indications de Dangers dans leur intégralité	"Le texte intégral des Phrases de Risques et des Indications de Dangers figurant en Section 16 se rapporte aux numéros de référence mentionnés dans les sections 2 et 3, et pas nécessairement à la classification du produit fini.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.